

Taxe d'apprentissage

campagne de collecte 2026



Aix Marseille Université

Première université française avec plus de 80 000 étudiants, 8 000 personnels et 800 000 m² de patrimoine immobilier, Aix Marseille Université (amU) délivre près de 1 100 diplômes au sein de ses 17 composantes (facultés, écoles et instituts de formation). Reconnue pour son excellence scientifique, elle figure dans le TOP 5 des universités françaises au classement de Shanghai.

Bénéficiant d'un maillage territorial unique à travers ses 54 sites implantés sur 4 départements et 10 villes (dont une antenne à Wuhan, Chine), elle est un atout considérable pour le développement économique du territoire.

Cheffe de file de l'alliance européenne CIVIS, amU conjugue ancrage régional et ambition internationale. Ainsi, elle accueille plus de 12 000 étudiants internationaux et développe des partenariats stratégiques à travers le monde entier.

Université de recherche intensive, l'obtention du label « initiative d'excellence » en 2012 lui a permis de se hisser au rang des meilleures universités du monde. amU abrite 121 structures de recherche, 12 écoles doctorales, 20 instituts d'établissement interdisciplinaires et 72 plateformes technologiques de pointe en lien avec les grands organismes nationaux.

Elle déploie une politique d'innovation ambitieuse, à travers la création de la Cité de l'Innovation et des Savoirs Aix-Marseille (CISAM) identifiée comme l'un des 25 lieux qui changent l'innovation en France, et en pilotant des initiatives majeures comme le Marseille Immunology Biocluster, le Pôle Universitaire d'Innovation (PUI Provence) ou la Mission Europe pour la Recherche.

Université citoyenne et engagée, amU s'illustre dans les classements internationaux par son impact social et sociétal. Sa Fondation Universitaire renforce son engagement en faveur de la diversité, l'inclusion et la lutte contre la précarité.

Pourquoi verser la taxe d'apprentissage ?

- Un panel de formations professionnelles répondant aux réalités et aux évolutions du marché
- Un travail sur l'employabilité des étudiants»
- Des équipes pédagogiques mêlant universitaires et professionnels de haut niveau
- Un ensemble de compétences spécialisées reconnues par l'ensemble du monde professionnel
- Une politique volontariste en matière de formations par l'apprentissage et de formation continue tout au long de la vie
- Un partenariat actif avec les entreprises

Qu'en faisons-nous ?

- Acquisition du matériel pédagogique pour nos sites de formation (ordinateurs, vidéo projecteurs, bureaux, ...)
- | Enrichissement du fond documentaire mis à la disposition des étudiants et des personnalités extérieures
- | Renforcement des équipements informatiques
- | Aide au financement de stages étudiants à l'étranger

Comment verser le solde de la taxe d'apprentissage (TA) ?

L'URSSAF est désormais chargée de collecter le solde de votre taxe d'apprentissage.

En ce qui concerne sa destination, vous pouvez affecter votre solde de taxe d'apprentissage 2026 **au service universitaire d'insertion et d'orientation** d'Aix Marseille Université via la plateforme SOLTéA de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC)

Calendrier 2026

1 - DÉCLAREZ votre solde de taxe d'apprentissage 2025 de 0,09 % de votre masse salariale brute 2025 à l'URSSAF, via la Déclaration Sociale Nominative (DSN) d'avril 2026.

La date limite de paiement à l'URSSAF est le **5 mai 2026** pour les entreprises de +50 salariés et le **15 mai 2026** pour les entreprises de - 50 salariés.

2 - DÉSIGNEZ notre code UAI ci-dessous comme destinataire de votre taxe au sein d'Aix Marseille Université, **du 26 mai au 21 octobre 2026**, via la plateforme SOLTéA de la Caisse des Dépôts et Consignations, <https://www.soltea.education.gouv.fr/connexion-lespace-prive> à l'aide de vos identifiants SOLTéA.

SERVICE UNIVERSITAIRE D'INSERTION ET D'ORIENTATION

Code UAI :

0133571L

3 - Un déroulé des formations éligibles du service universitaire d'insertion et d'orientation est aussi disponible dans Soltéa, si vous désirez verser à une formation particulière. Vous pouvez également consulter la liste des formations éligibles d'amU sur la page web taxe d'apprentissage d'amU :

<https://www.univ-amu.fr/fr/public/taxe-dapprentissage>

Le Service Universitaire d'Insertion et d'Orientation

Anne Ribaud, Directrice

Je tiens à vous remercier pour votre soutien qui nous est indispensable pour la réalisation de nos missions d'information, d'orientation et d'insertion des 80 000 étudiants d'Aix Marseille Université.

Le rapprochement entre l'université et le monde socio-économique est une nécessité qui doit conduire à une bonne adéquation entre nos diplômés et les attentes du monde socio-économique, à l'amélioration de l'employabilité de nos étudiants et une diversification des recrutements par les entreprises afin de dynamiser leurs capacités d'innovation.

C'est sur ces axes stratégiques, le SUIO d'Aix Marseille Université oeuvre depuis plus de 20 ans et prolonge aujourd'hui son activité par la sensibilisation, la formation et l'accompagnement des étudiants.

Le SUIO en chiffres

47 500 étudiants suivis

6 sites d'accueil et de documentation :
à Aix et à Marseille

42 manifestations
(salons et forums)

97 ateliers (techniques de recherche d'emploi, entretien...)

1 plateforme de carrière

7 conseillers
référents handicap

Service Universitaire d'Insertion et d'Orientation :

site Saint-Charles
3 place Victor Hugo
13331 Marseille

Contact :

Anne Le Petit
suio-entreprises@univ-amu.fr

suio.univ-amu.fr

